

ORGANISATION

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC et l'Europe. L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 470 000 habitants.

L'ALEC emploie 29 personnes et est basée à Montpellier.

DESCRIPTION DU POSTE

Poste de Conseiller/Conseillère Eau spécialisé dans les économies d'eau.

Le/La titulaire intégrera l'équipe du pôle collectivités composée de 6 personnes. Cette équipe assure l'accompagnement technique des collectivités territoriales de la Métropole de Montpellier dans des actions de maîtrise de la consommation en eau sur leur patrimoine.

Un label Eau a été instauré en 2021 afin de générer une dynamique positive sur le territoire autour des économies d'eau.

Le/La titulaire travaillera en binôme avec la chargée de projets Eau déjà en poste dans les missions d'accompagnement technique sur les économies d'eau pour l'ensemble du territoire. Le/La titulaire participera également à des animations/formations à destinations d'agents communaux, d'usagers des bâtiments publics, de copropriétaires ou de particuliers afin de toucher un public le plus large possible.

La compétence « eau » est partagée entre les communes pour leur patrimoine et Montpellier Méditerranée Métropole pour les espaces verts sur la voirie.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

SUIVI DES CONSOMMATIONS ET DEPENSES D'EAU

- Connaître le patrimoine.
- Suivre et analyser les consommations et dépenses des contrats eau potable, eau brute et forages...
- Réaliser des bilans eau personnalisés pour les titulaires des contrats.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- Réaliser des diagnostics d'installation en vue d'optimisations ou de travaux,
- Élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations et des dépenses d'eau,
- Déclencher le passage à l'acte pour la mise en œuvre du plan d'actions,
- Assurer une veille réglementaire et technologique.

En lien avec le label Eau :

- Accompagner les communes engagées dans leur démarche de labélisation,

- Assister la mise en place d'une politique de maîtrise de l'eau,
- Suivre les actions en lien avec le référentiel du label,
- Préparer les dossiers pour leur passage en comité d'agrément (Labélisation).

ANIMATION / SENSIBILISATION

- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, formations, visites de site) pour tous types de publics (agents communaux, usagers des bâtiments publics, copropriétaires, particuliers...)
- Mettre en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques,
- Rédiger des fiches techniques, des fiches retours d'expériences,
- Participer à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle.

PARTICIPATION A LA VIE DE L'AGENCE

- Participe aux réunions d'équipe et à la vie associative
- Participe aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (Métropole de Montpellier, Agence de l'Eau, Région Occitanie, Syndicats de bassin versant, Régie des Eaux Montpellier Méditerranée Métropole...)
- Rend compte de ses activités

PROFIL SOUHAITE

- Formation technique avec spécialisation eau Bac +2 ou +3 (DUT, BTS ...) et/ou expériences professionnelles dans le domaine de l'eau.
- Bonnes connaissances des dispositifs hydro-économique, de la tarification de l'eau, de l'organisation des collectivités territoriales et des acteurs de la gestion de l'eau et dans une moindre mesure de l'énergie (Agence de l'eau, Syndicats de bassins, ADEME, entreprises...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE

L'activité s'exerce au sein de l'Agence de Montpellier.

Les missions sont réalisées :

- en lien direct avec le responsable du Pôle Collectivités dont le titulaire dépend
- et/ou en relation opérationnelle avec les autres chargés de projets et en relation fonctionnelle avec les différents pôles.

L'activité implique des déplacements sur le territoire de Montpellier Métropole, et éventuellement sur la région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Conditions : CDI - 35h/semaine. Rémunération entre 2 100 et 2 200 € brut mensuel en fonction de l'expérience - Groupe D Coefficient 320 à 330 de la convention collective Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (ÉCLAT).
Date de prise de fonction : été 2023.

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature **au plus tard le 24 mai 2023** (lettre de motivation, CV) à l'attention de :

Madame la Présidente
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole
33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes
34000 Montpellier

Ou par mail : michael.gerber@alec-montpellier.org

Les entretiens se dérouleront le 31 mai 2023.

Pour tous renseignements complémentaires :

Michaël Gerber, responsable du pôle Collectivités, Tél. : 04 67 91 96 94